



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents vasculaires cérébraux

Question écrite n° 18790

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les recommandations exprimées dans le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (OPEPS) concernant la prise en charge précoce des victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC). Le rapporteur préconise d'augmenter les effectifs des spécialistes en neurologie et de développer la compétence neuro-vasculaire au sein des formations initiale et continue des professionnels amenés à intervenir dans les unités neuro-vasculaires. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18790

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2008, page 2025

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)